

Surveillant ou surveillante - Parcs et espaces publics (Concours 2025-68) Culture, sports, loisirs et développement communautaire

15 Postes temporaires – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire a pour mission d'améliorer la qualité de vie en favorisant l'accessibilité, la participation active et l'intégration de tous les citoyens grâce à des installations, à des activités et à des services communautaires, culturels, sportifs et récréatifs d'excellence.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

Relevant du Responsable – Aréna, plateaux sportifs et normes, le ou la titulaire est responsable d'effectuer le bon déroulement des activités et de la programmation générale dans les parcs et espaces publics durant les heures d'ouverture et s'assure de la sécurité des lieux.

Les principales responsabilités du/de la titulaire sont les suivantes :

- Effectuer une inspection visuelle des plateaux sportifs extérieurs et chalets; inscrire à son rapport journalier la nécessité des réparations mineures (ex. : lignages de buts, coupe de gazon, trous sur les terrains sportifs et autres surfaces de jeu, réparation des filets, etc.) afin de s'assurer que les terrains sportifs et autres surfaces de jeu soient sécuritaires.
- Effectuer la surveillance et assurer la sécurité des plateaux sportifs, autres surfaces de jeu et chalets; et cela de façon journalière.
- Accueillir les utilisateurs des activités mentionnées ci-dessus et recueillir leurs commentaires dans le rapport journalier, s'il y a lieu.
- Répondre au téléphone et informer la clientèle sur les programmes, l'horaire et plateaux utilisés.
- Compléter et remettre à son supérieur immédiat un rapport journalier sur les aspects ci-haut.
- Faire respecter les horaires prévus pour les activités ainsi que les règlements de la Ville de Pointe-Claire.
- Vérifier le contrat d'utilisation des organismes, régler les conflits et les imprévus d'utilisation.
- Ramasser les dégâts (au besoin).
- Veiller à ce que rien ne manque en fait de savon, serviettes, papier hygiénique.
- Sortir, mettre en place et ranger les buts de balle-molle, baseball ainsi que les pelles pour les patinoires extérieures.
- Au besoin, ouvrir et fermer les chalets ainsi que les lumières des patinoires extérieures et autres plateaux sportifs.
- Assurer la fermeture des locaux à la fin des activités.
- Au besoin, administrer les premiers soins en cas d'accident, contacter les services d'urgence en cas de blessure grave et rapporter tout problème ou conflit d'utilisation au superviseur. Compléter les rapports d'accidents et les faire parvenir à son supérieur.
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences du poste

- Minimalement en voie de compléter le secondaire IV;
- Habileté à prendre l'initiative quand les problèmes surviennent;
- Faire preuve de tact, calme et courtoisie ;
- Habiletés en service à la clientèle;
- Habileté d'assumer les responsabilités;
- Bilinguisme (français et anglais parlés) ;
- Faire preuve de jugement et d'autonomie.

Horaire

Quarts de travail disponibles pour la saison d'été 2025 :

Lundi au vendredi : 17 h 00 à 23 h 00

Samedi et dimanche : 9 h 00 à 14 h 00

Période d'affichage

Du 25 mars au 1er avril 2025

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur «Voir les emplois disponibles». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le 1^{er} avril, 2025.